

Tagung der Alpenkonferenz
Réunion de la Conférence alpine
Sessione della Conferenza delle Alpi
Zasedanje Alpske konference

XVI

TOP / POJ / ODG / TDR

A1

FR

OL: FR

18.11.2020

ACTIVITÉS DU COMITÉ PERMANENT ET DE SA PRÉSIDENCE 2019-2020

A Rapport de la Présidence

B Proposition de décision

A Rapport de la Présidence

Le programme de la Présidence française a dû subir plusieurs modifications liées à la crise sanitaire et à ses conséquences pratiques. A partir de la mi-mars et de l'instauration du confinement, plusieurs réunions durent être soit annulées, soit reportées, soit transformées en visio-conférences. Cette évolution a aussi concerné les réunions des organismes de travail thématiques, comme en témoignent leurs comptes-rendus respectifs.

Priorités de la présidence française

Qualité de l'air :

Sur proposition de la présidence française, le thème de la qualité de l'air a été retenu pour le 8^e rapport sur l'état des Alpes (RSA 8). Ce travail constitue une véritable innovation pour la Convention alpine qui ne s'était jamais spécifiquement penchée dessus alors que le thème est mentionné à l'article 2.2.c

Le RSA 8, se termine par des recommandations dans les domaines du chauffage, de la mobilité et des transports propres, et de l'agriculture.

Présenté lors de la 70^e session du Comité permanent, le 8^e Rapport sur l'état des Alpes est soumis pour adoption à la présente Conférence alpine.

Eau :

La Conférence « Ressources en eau et rivières alpines : adaptation aux défis du changement climatique », qui s'est tenue à Annecy les 18 et 19 février derniers, fut le dernier événement in situ, qui a permis de poser les jalons de la déclaration qui est proposée à la présente Conférence alpine pour adoption.

Biodiversité :

La présidence française a prévu un événement biodiversité de montagne, lequel devait se tenir en marge du Congrès mondial de l'UICN. Ce Congrès, initialement prévu à

Marseille du 11 au 19 juin 2020, a été reporté une première fois du 7 au 15 janvier 2021, puis une deuxième, à une date non encore arrêtée à ce jour.

Pour l'événement biodiversité de montagne de la Présidence française, il a été décidé de conserver la date du 13 janvier 2021, et donc de le déconnecter du Congrès de l'UICN. Cette journée sera articulée en deux séquences :

- Une première séquence internationale sur les montagnes, préparée en liaison avec le PNUE Vienne et la Convention des Carpathes, qui permettra de présenter les enjeux communs à l'ensemble des régions de montagne dans le monde et d'adresser un message sur les montagnes à destination de la COP 15 de la Convention sur la diversité biologique ;
- Une deuxième séquence consacrée spécifiquement à la biodiversité alpine, préparée en liaison avec la SUERA, qui doit refléter l'implication des acteurs locaux dans la protection et la gestion de cette biodiversité et présenter l'action spécifique de la Convention alpine.

La présente Conférence alpine est invitée à adopter une déclaration sur la protection de la biodiversité de montagne et sa promotion au niveau international, élaborée comme support de l'évènement biodiversité de montagne, ainsi que contribution de la Convention alpine tant au Congrès de l'UICN qu'à la COP 15 de la Convention sur la diversité biologique.

Destinations touristiques de montagne plus durables

Les travaux engagés dans ce domaine ont connu une évolution, à laquelle la situation économique liée au confinement et à ses suites n'est pas étrangère.

Le comité de pilotage présidé par la France a engagé son travail sur une liste d'indicateurs destinés à guider le développement des destinations touristiques de montagne. Le lien avec les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU permettra de faciliter l'orientation des territoires vers une contribution aux ODD.

Ces indicateurs permettront ensuite de déboucher sur un guide synthétique, listant les enjeux de durabilité prioritaires pour les destinations de montagne qui souhaitent s'engager dans des programmes de tourisme durable.

Ce travail n'a pu être achevé pour fin 2020 ; il doit donc se poursuivre pour l'année à venir, et la France est invitée à faire rapport lors de la 73^e session du Comité permanent, à l'automne 2021.

Par ailleurs, le tourisme durable a fait l'objet de deux conférences thématiques (virtuelles) en 2020 : l'une en septembre organisée par l'Italie sur le tourisme et la culture, l'autre en novembre organisée par l'Allemagne sur le tourisme de plein air, dans le contexte du changement climatique. L'Autriche a prévu de son côté une conférence sur le tourisme et la santé, qui devrait avoir lieu en 2021.

Comité permanent

Le Comité permanent s'est réuni pour la première fois sous Présidence française **les 14 et 15 novembre 2019 à Monaco**, à la généreuse invitation de la Principauté. Une réunion de la Présidence avec les Observateurs et une réunion des Chefs de délégation se sont tenues la veille.

La 69^e session du Comité permanent, initialement prévue les 2 et 3 avril 2020 à Aix les Bains, a été reportée.

La réunion des Chefs de délégation prévue le 1^{er} avril a toutefois été maintenue mais transformée en visio-conférence.

Une autre visio-conférence des Chefs de délégation a été organisée le 3 juin.

La **69^e session du Comité permanent** a été organisée de manière virtuelle les **7 et 8 juillet 2020**, sous forme de visio-conférence, précédée le 6 juillet de deux réunions : des Chefs de délégation le matin, avec les Observateurs l'après-midi.

Une réunion des Chefs de délégation s'est tenue en mode virtuel les 23 et 24 septembre.

La **70^e session du Comité permanent** des **21 et 22 octobre 2020**, dernière session avant la Conférence alpine, a également été organisée en mode virtuel.

Comité de vérification

Une réunion virtuelle du Comité de vérification s'est tenue les 5 et 6 octobre dernier.

Conférence alpine

La Présidence française avait prévu d'organiser la XVI^e Conférence alpine à Nice, **le 10 décembre au matin**, précédée d'une réunion des Chefs de délégation et d'un échange avec les Observateurs le 9 décembre.

Les dates ont bien été confirmées, mais le contexte sanitaire a toutefois conduit à renoncer à un événement in situ, et à prévoir une Conférence virtuelle.

A l'issue de la XVI^e Conférence alpine, la France passe le relais de la présidence de la Convention alpine à la Suisse.

B Proposition de décision

La Conférence alpine prend note du rapport de la Présidence et la remercie pour les informations fournies.